

déc 2013 N° 27

REFLETS

PELAUDS

LE RESTAURANT SCOLAIRE



Le Maire et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2014
Ils vous invitent à la traditionnelle réception du nouvel an
qui aura lieu le samedi 11 janvier 2014 à partir de 18h30
à la salle des fêtes.

CREATION D'UN DIPLOME DE CITOYEN D'HONNEUR

Le Conseil Municipal a décidé de créer le diplôme de citoyen d'honneur de la Commune d'Eymoutiers. Le premier diplôme a été remis à M. Pierre Magadoux, résistant, à l'occasion de son 100ème anniversaire fêté par l'ANACR le 30 septembre 2012 au Buchou.

Le second a été remis à M. Cyril Jonard, sportif médaillé olympique, à l'occasion de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2013. A noter que Cyril a obtenu la médaille de bronze aux championnats d'Europe qui viennent de se dérouler en Hongrie.

TÉLÉVISION

Une partie importante du tournage de la saison 5 de la série "Un village français" a eu lieu à Eymoutiers et à La Varache au printemps et au cours de l'été. D'autres épisodes des saisons 6 et 7 seront tournés au cours de l'année 2014.

TROTTOIRS

Le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité des riverains (référence). Il en est de même pour les gouttières qui fuient et qui génèrent des plaques de glace. La responsabilité du riverain peut être engagée en cas de chute.

REGISTRES PAROISSIAUX

L'association historique d'Eymoutiers a numérisé les registres paroissiaux de Bussy, Eymoutiers et St Pierre Château. Ces documents sont consultables sur le site de la Mairie et permettent pour les plus anciens de remonter à 1624.

SITE INTERNET

Actuellement en cours de réalisation, le nouveau site internet de la Commune sera mis en ligne prochainement.

TRAVAUX DE VOIRIE

L'année 2012 a vu la réalisation d'importants travaux sur la voirie communale pour un montant total de 135 000 €.

Ces opérations ont concerné un chemin à La Forêt ainsi que le prolongement de celui des Maisons vertes.

Deux voies communales ont été renforcées et reprofilées, la route du Mont et la route de La Rue à la limite de la commune de Doms.

En 2013, les travaux sur la voirie se sont élevés à 95 375 €. Ces travaux ont concerné les routes de Brenac, La Gorce, Villemonteix, Bussy, La Font Salomon, Le Petit Bois Châle et La Combe aux Loups pour une longueur totale de 3 988 m et une surface de 13 275 m².

S'agissant des travaux effectués dans le bourg, les trottoirs de l'avenue du Maréchal Foch (entre la place Jean Jaurès et la rue P et M Curie) ont coûté 138 060 €.

Des revêtements de trottoirs ont été réalisés cette année dans la totalité du lotissement de la Condamine, quartier St Gilles et cité de Niederbronn.

DONATION SUZANNE CERF

Les enfants de Suzanne Cerf ont fait don à la bibliothèque d'une somme de 5000 €. Cette somme a été consacrée à l'enrichissement du fonds consacré à la Shoah. La famille avait déjà fait un don de 10 000 €.

LAPIE

Le 11 mai 2013, a eu lieu l'inauguration de l'ensemble de 15 sculptures monumentales installées à la Mairie et au Pré Lanaud en présence de l'artiste et de personnalités et de très nombreux Pelauds.

Montant de l'opération : 80 303€
financement :

Mécénat populaire : 39 880 €

Région : 12 500 €

Département : 12 500 €

Après récupération de la TVA, la participation de la Commune s'élèvera à 5 400 €

ÉCOLE : FERMETURE DE CLASSE

A la rentrée 2012, l'Inspection Académique a supprimé une classe à l'école maternelle d'Eymoutiers, malgré la forte mobilisation des parents d'élèves. Cette décision ayant été prise en contradiction avec les textes en vigueur, notamment la circulaire ministérielle concernant les zones de montagne, la Commune a déposé un recours au Tribunal Administratif. Dans son jugement, celui-ci valide la décision de l'Inspection Académique.

RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Le Conseil Général qui dispose de cette compétence a organisé un long travail de consultation qui s'est terminé par une enquête publique du 29/08 au 30/09/2011. Un nouveau plan de zonage forestier est donc en place depuis le 8 août 2012. Les documents sont consultables à la Mairie ou à la Communauté de Communes.

DÉFIBRILLATEURS

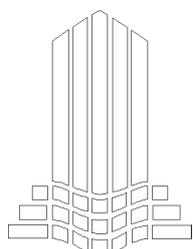
2 défibrillateurs ont été mis en place sous la halle de la bibliothèque et à la Halle des Sports. Ces appareils, utilisables par tous, peuvent sauver une vie en cas d'arrêt cardiaque.

CHOUVIAT

Des travaux de renforcement de la chaussée de l'étang ont été réalisés afin de permettre la circulation des engins agricoles.

CINÉMA NUMÉRIQUE

Un projecteur numérique est installé depuis le 24 mars 2012. Cet équipement offre une image de très grande qualité et permet la projection de films en 3D. Coût de l'opération : 100 000 euros. Subventions 90% (Région, Etat, CNC).



ENFOUISSEMENT DE LIGNES

EDF a procédé à l'enfouissement de lignes électriques dans les hameaux de Souffrangeas, Le Lac et Vieilleville. Ces travaux se sont accompagnés de la rénovation de l'éclairage public.

SITE D'ESCALADE DE LA FORÊT

Un couple de faucons pèlerins a élu domicile dans le site d'escalade. Cette espèce étant protégée, une décision d'interdiction d'utilisation de ce site a été prise par la SEPOL et l'ONCF pour la période de nidification, de la mi-février à la mi-juin de chaque année.

PAVILLON DE LA PISCINE

Les fenêtres du pavillon de la piscine ont été remplacées par des menuiseries isolantes.

COMPOSTAGE DE QUARTIER

L'Association "Le monde allant vers..." a mis en place des composteurs collectifs (rue de la République, place Jean-Jaurès, HLM Pasteur). Cette opération vise à réduire le volume des déchets en produisant un compost utilisable pour fertiliser le jardin collectif créé dans le pré de la gendarmerie.

Par ailleurs, des composteurs individuels peuvent être achetés auprès du SYDED. Contacter la Communauté de Communes. (05 55 04 06 06)

REEMPLOI

Un caisson destiné au réemploi a été mis en place à la déchetterie. Ainsi, tous les objets en bon état pourront connaître une seconde vie.

ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de rendre accessible l'ensemble du groupe scolaire, il est nécessaire de construire un ascenseur à l'extérieur du bâtiment. Le gros oeuvre a été réalisé dans le cadre des travaux du restaurant scolaire. L'ascenseur sera installé en

2014.

RESTAURANT SCOLAIRE tarif social pour les collégiens

Le Conseil Général a mis en place un tarif social pour les élèves du Collège. En fonction du quotient familial, les familles modestes paieront le repas 1,50 € ou 2 €.

TRÉSORERIE

La trésorerie a mis en place le prélèvement automatique et le paiement par Internet (TIPI) pour les factures d'eau, de cantine ...Renseignements auprès de la Perception.

CHOUCAS DES TOURS – DÉGÂTS ET NUISANCES

Les choucass occasionnent des dégâts et des nuisances tant dans le bourg que dans des cultures. Ces nuisances existent dans un certain nombre de communes de la Haute-Vienne. Les services de l'Etat travaillent actuellement à la constitution d'un dossier en vue d'essayer d'en limiter le nombre. Toute personne ayant subi des dégâts doit se faire connaître à la Mairie.

AVAP : AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

la loi du 12 juillet 2011 a substitué les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Une étude vient d'être lancée pour faire évoluer la ZPPAUP datant de 1990 en AVAP. L'étude, confiée au cabinet Lavigne, devrait se dérouler sur les 2 années à venir.

A la fin du processus un document sera soumis à l'enquête publique. Il comportera

- un diagnostic portant sur les aspects architecturaux, urbains, paysagers,

patrimoniaux et environnementaux

- Un règlement fixant les règles de qualité architecturale des constructions nouvelles ou des aménagements de constructions existantes ainsi qu'à la conservation ou à la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains ; les conditions d'intégration des éléments relatifs à la production d'énergie renouvelable ou d'économies d'énergie, tant sur le bâti existant qu'à venir ;

Les règlements du PLU et de l'AVAP doivent être compatibles.

- Un document graphique faisant apparaître le périmètre de la zone et la (les) typologie(s) du bâti.

CATASTROPHE NATURELLE

L'orage du 27 juillet 2013 qui a entraîné la montée brutale des ruisseaux du Chasseing et de la Planchette a causé des dégâts importants chez les riverains. Ces dégâts ne sont couverts par les assurances que dans le cadre d'un arrêté de catastrophe naturelle. La Mairie a rapidement déposé un dossier. L'arrêté du 21 novembre 2013 du Ministre de l'intérieur reconnaît l'état de catastrophe naturelle.

A la suite de cet événement, le Conseil Municipal a décidé de confier au cabinet VRD'EAU une étude visant à la création de bassins de rétention sur ces ruisseaux afin de prévenir les risques de crues.

BANQUE ALIMENTAIRE

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a signé une convention avec la Banque Alimentaire. En s'adressant à la Mairie, les personnes dans le besoin peuvent trouver une aide alimentaire et ce en toute discrétion.

LE BUCHOU

LA SITUATION ACTUELLE

Le principe de gestion depuis la création du village vacances était simple: le montant du loyer annuel versé à la commune par le gestionnaire est égal à l'annuité d'emprunt acquitté par la commune pour financer les travaux de construction et de grosses réparations.

Ce principe n'a malheureusement pas toujours été respecté y compris dans la dernière période.

En raison de difficultés financières, la Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Vienne qui gérait l'ensemble du domaine depuis le a décidé de dénoncer la convention de gestion et a quitté les lieux le 30 septembre dernier en licenciant l'ensemble du personnel.

L'état des locaux qui constituaient le village de vacances à sa construction en 1972 (pavillon d'accueil et d'activités A, les pavillons B,C,D,E, F et G) nécessitent d'importants travaux notamment:

- réfection de toutes les couvertures qui se dégradent fortement
- isolation par l'extérieur des bâtiments avec bardage bois
- remplacement de toutes les menuiseries bois extérieures
- isolation des murs et planchers dans les vides sanitaires et

pose de groupes VMC...

L'ensemble de l'opération est estimée à environ un million d'euros.H.T.

L'urgence est la réfection des couvertures car des infiltrations apparaissent désormais dans plusieurs gîtes.

Certes, dans le cadre d'un Contrat de Pôle Structurant la Région Limousin s'est prononcée pour accorder une subvention de 145 600€ calculée sur une dépense de 364 000€ mais dans l'incertitude actuelle sur l'avenir du Domaine et en absence du moindre loyer il nous apparaît difficile d'engager cette dépense. C'est pourquoi nous travaillons depuis quelques mois à l'émergence d'un projet d'ensemble capable d'apporter une solution à ce dossier difficile.

NOTRE PROJET

- un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) installé dans les hameaux de gîtes E, F et G.

Le 20 janvier 2012 nous avons convié le Préfet de l'époque, M. Jacques REILLER, et le Secrétaire Général de la Préfecture M. Henri JEAN à une visite de notre commune. Le programme de la journée prévoyait un certain nombre de visites d'entreprises (notamment DEGUILLAUME) et de structures communales. Bien sûr le Buchou dont l'avenir incertain nous préoccupait était au programme.

A la fin de l'été 2012, le secrétaire général de la Préfecture nous a proposé de nous mettre en rapport avec un responsable de l'ADOMA, société d'économie mixte (ex SONACOTRA), qui gère un certain nombre de structures d'accueils de demandeurs d'asile. La directrice du secteur Ouest de la France est venue à notre rencontre le 25 septembre et le 6 novembre pour nous présenter sa structure, ses domaines d'intervention, connaître

Eymoutiers et son environnement et voir le site du Buchou.

Accueillir les demandeurs d'asile en France résulte de l'application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951. C'est à ce titre que l'Etat finance le réseau de Centres d'accueil des demandeurs d'asile. ADOMA en gère aujourd'hui 59.

Etablissements sociaux, les CADA assurent l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile sans ressources pendant la durée d'instruction de leur dossier par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et la cour nationale du droit d'asile (CNDA).

L'accueil des demandeurs d'asile, dans le Dispositif National d'Accueil, est piloté par l'O.F.I.I (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), en lien avec les plateformes d'accueil, à partir des demandes d'hébergement exprimées lors de la délivrance du dossier de demande d'asile en préfecture.

Les demandeurs d'asile en cours de procédure de demande d'asile peuvent être hébergés durant toute la durée d'instruction de leur dossier par l'OFPRA ou la CNDA jusqu'à la décision définitive.

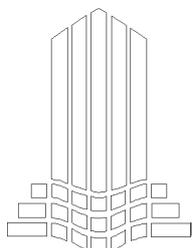
Outre l'hébergement, le demandeur bénéficie d'un accompagnement administratif, médical et social. ADOMA l'aide notamment dans ses démarches, tout au long de la procédure devant l'OFPRA ou, en appel, devant la CNDA.

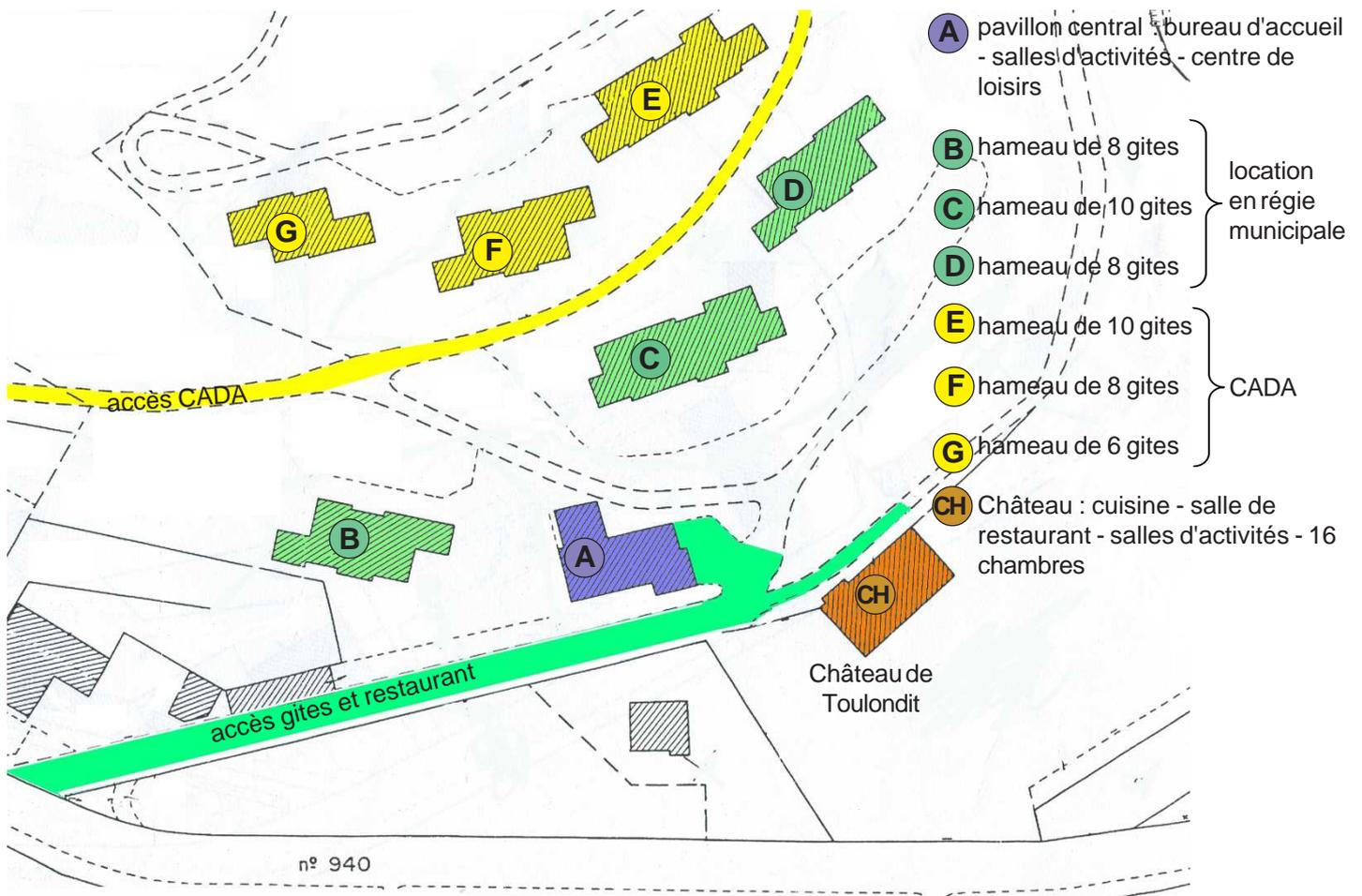
L'objectif : favoriser l'insertion du demandeur dès qu'il est reconnu réfugié. Ainsi, le centre apporte son soutien pour que les enfants soient scolarisés, pour que les adultes fassent l'apprentissage du français et découvrent leur nouvel environnement social, institutionnel et culturel.

A la suite des rencontres avec l'ADOMA suivie de plusieurs contacts téléphoniques nous décidons d'aller voir in situ un CADA rural. Le 18 décembre 2012 une délégation du Conseil Municipal se rend dans la commune de CARLA BAYLES en Ariège. Nous constatons la très bonne intégration de ce Centre. Ce que nous confirme le Maire de cette commune de 800 habitants qui en nous accueillant cordialement dans sa mairie nous indique tous les aspects positifs pour la collectivité et notamment son importance pour le maintien de l'école.

Après cette visite, ADOMA nous transmet le projet finalisé pour la création d'un CADA de 80 places pouvant accueillir toutes les compositions familiales(isolées, familles monoparentales, couples et couples avec enfants).

20 à 30 enfants pourraient être présents sur le site ce qui permettrait d'étoffer les effectifs de nos écoles dans une période où ceux ci sont en forte baisse et font craindre une nouvelle suppression de classe. Il est proposé de réaliser cette création sur la base d'un effectif d'encadrement de 6.5 équivalents temps plein. L'équipe serait composée de : 1 directeur, 1 secrétaire à ½ temps, 4 intervenants sociaux disposant de qualification de type conseillère en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé ou assistant de service social, 1 agent technique avec rôle polyvalent axé sur l'animation. Contrairement à la folle, malodorante et nauséabonde rumeur que certains se sont empressés de faire courir début 2012 après les vœux du Maire(au cours desquels avait été évoqué le projet de CADA), il ne s'agit en aucun cas de l'arrivée de centaines de Roms à Eymoutiers mais de seulement 80 personnes qui seront accueillies dans des conditions décentes et qui pourront être de nationalités diverses hors communauté européenne. La fuite de réfugiés est avant tout le résultat d'une violence exercée par un Etat ou par des groupes contre des personnes ou d'autres groupes. Beaucoup





d'entre eux ont connu la violence humaine dans leurs pays. Ils viennent d'Afrique, d'ex-républiques soviétiques, d'Asie...

Par ailleurs et c'est important également, la location consentie par l'ADOMA pour les 3 hameaux E, F et G serait de 52000€/an ce qui rendrait possible le financement d'un important programme de travaux de rénovation.

C'est donc ce projet qui a été déposé suite à l'appel à projet de création de 2000 places de CADA lancé par le ministère de l'Intérieur début 2013 et qui a reçu un avis favorable en Préfecture au printemps dernier. C'est un beau projet, social, humaniste, de solidarité, de fraternité, d'intégration, valeurs chères traditionnellement à de nombreux peuples, valeurs qui sont à même de désamorcer les craintes, réticences et préjugés.

Au moment où nous terminons la mise en page de ce bulletin, M. le Secrétaire Général de la Préfecture vient d'informer le Maire que le projet était retenu par le Ministère pour une ouverture début avril 2014.

Une réunion publique sera programmée début 2014.

- la création d'un Restaurant / Hôtel (16 chambres) dans les murs du Château de Toulondit.

Le bâtiment est conforme aux normes de sécurité incendie, aux normes sanitaires et aux normes d'accessibilité. Les installations sont en bon état. Il y a un outil de travail intéressant qui peut fonctionner immédiatement. Quand, à la fin des années 90, nous avons acquis et rénové le bâtiment nous avons déjà envisagé l'hypothèse d'une reconversion des locaux en cas de problèmes de gestion du village.

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie nous sommes actuellement à la recherche d'un gérant. Nous recevons actuellement plusieurs postulants.

- la gestion de la location des hameaux de gîtes B, C et D en régie municipale

Capacité d'accueil de 104 personnes dans les 26 gîtes. Il est évident que la présence d'un restaurant sur le site serait un élément qui permettra l'accueil de groupes.

- le maintien de l'accueil du Centre de Loisirs dans le pavillon central A

La gestion est toujours assurée par la FOL. Des travaux vont être entrepris prochainement pour permettre d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et pour permettre de faire face à une augmentation des effectifs.

Par ailleurs les salles d'activités seront polyvalentes et pourront être utilisées aussi bien par le CADA, que par les résidents des gîtes ou même les pensionnaires de l'Hôtel.



LE DOSSIER



RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire scolaire a été restructuré en 2013, en réponse aux normes de sécurité et d'hygiène concernant les cuisines et les pièces de stockage. En effet, l'ancienne cuisine a du être agrandie de 180m². Suite à une réflexion avec le Conseil général, une convention a été signée avec pour objectif la construction de ce nouveau restaurant scolaire commun aux deux collectivités.

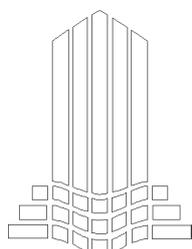
Le montant total des travaux s'établit à 930 000€ HT auxquels il convient d'ajouter le financement de la TVA (montant total TTC : 1 112 300 €. A cela, des dépenses ont été engagées pour la surveillance et le transport des élèves, lors du déménagement de la cantine à la salle des fêtes pendant les travaux, soit 26 500 €. Le Conseil général intervient à 62%, soit 576 000 € dont 476 000 € dans le cadre de la convention (au prorata du nombre de repas collège/écoles) et 100 000 € dans le cadre de l'intercommunalité. De plus une subvention de l'Etat d'un montant de 80 000 € a été attribuée. La Commune aura financé 37% de la dépense.



LES MENUS

Le restaurant scolaire délivre environ 350 repas par jour. Les menus sont composés conformément aux recommandations législatives et réglementaires sous le contrôle du Maire. Ils doivent couvrir au moins 40 % des besoins de l'enfant en calories, protéines, phosphore, magnésium, fer et vitamines.

Les menus respectent un équilibre nutritionnel et des grammages précis par type de plat. La fréquence des féculents, des légumes dits verts est par exemple encadrée. Les objectifs nutritionnels sont de diminuer les apports de lipides et d'augmenter ceux de fibres et vitamines (crudités, fruits crus, légumes cuits et légumes secs hors féculents, céréales), de fer (poisson, viande rouge) et de calcium (fromages ou autres produits laitiers contenant au moins 150 mg de calcium par portion). La variété des repas est appréciée sur la base de la fréquence de présentation des plats servis au cours de 20 repas successifs.





LE PERSONNEL

Gestion : M. Christophe Madegard

Cuisine : M. Daniel Perez, M. Elian Fabrié, Mme Chantal Chadelaud

Service, vaisselle et nettoyage : Mmes Maryvonne Ringear, Chantal Chadelaud, Martine Livet

Surveillance du réfectoire et de l'interclasse : Mmes Stéphanie Deze et Florence Bourneil

CE QUI CHANGE EN 2014

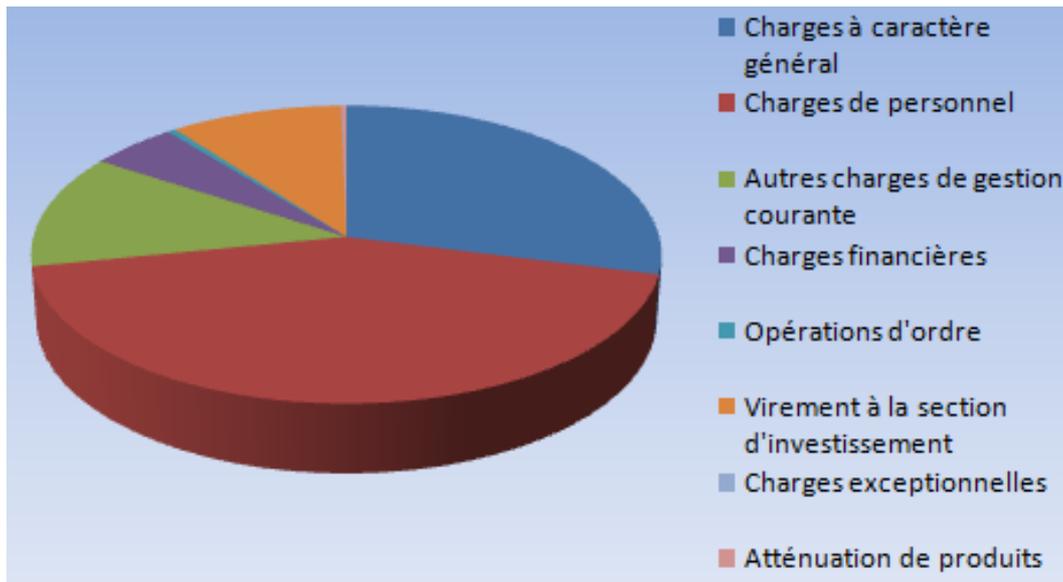
En raison de choix anciens, le Collège d'Eymoutiers ne disposait pas d'un service de restauration, les élèves du Collège étaient accueillis au restaurant scolaire municipal. A partir du 1er janvier 2014, le restaurant scolaire ne sera plus géré par la Commune d'Eymoutiers mais par le Collège et Conseil général de la Haute-Vienne. En conséquence, le restaurant scolaire accueillera les enfants des écoles élémentaire et maternelle d'Eymoutiers. Pour les élèves du Collège, l'établissement adressera la facture aux familles. Pour les enfants des écoles maternelle et primaire, il n'y aura aucun changement et la facture sera envoyée aux familles par la Mairie. Le Collège facturera les repas à la Mairie mais comme par le passé, une partie du prix du repas sera prise en charge par la Commune. Ainsi, un repas facturé à la Commune 3,80€ pour un enfant (3,50€ pour la maternelle), il ne sera demandé que 2,85 € (2,50€ pour la maternelle) à la famille.

Le personnel de cuisine (2 cuisiniers et un aide à mi-temps) seront des agents du Conseil Général. Les personnes de service (3 personnes représentant 1,18 équivalent temps plein) conservent leur statut de personnel communal mais sont mis à disposition et placées sous l'autorité fonctionnelle du Principal du Collège.



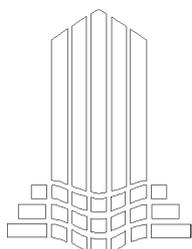
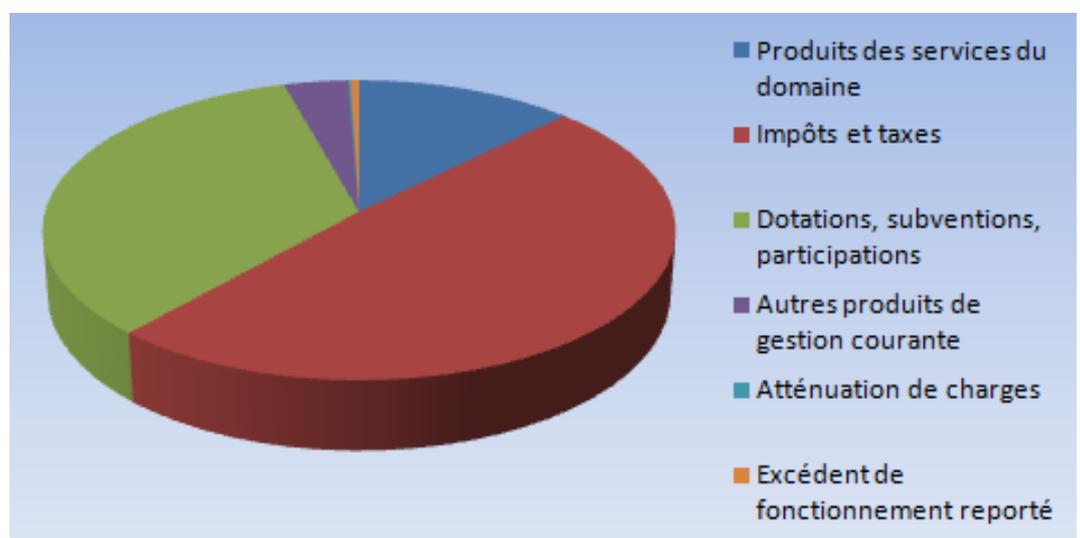
Dépenses de fonctionnement 2013

Charges à caractère général	805 980	29,00%
Charges de personnel	1 190 420	42,84%
Autres charges de gestion courante	344 266	12,39%
Charges financières	140 500	5,06%
Opérations d'ordre	13 448	0,48%
Virement à la section d'investissement	275 453	9,91%
Charges exceptionnelles	1 000	0,04%
Atténuation de produits	7 810	0,28%
TOTAL	2 778 877	100,00%



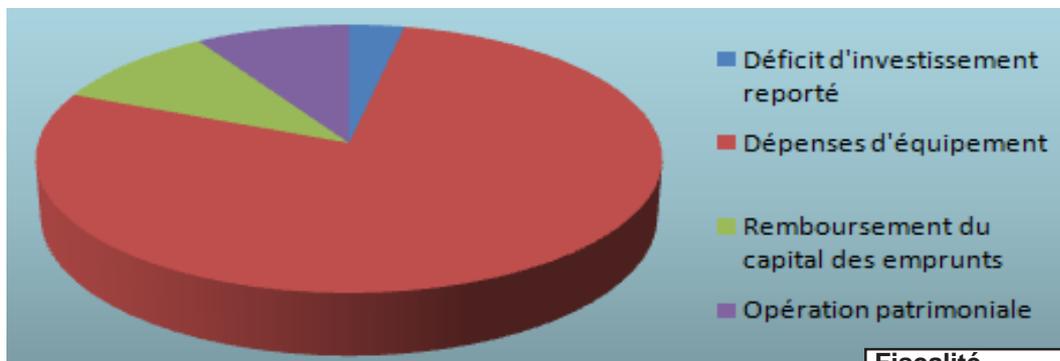
Recettes de fonctionnement 2013

Produits des services du domaine	348 054	12,52%
Impôts et taxes	1 363 442	49,06%
Dotations, subventions, participations	947 377	34,09%
Autres produits de gestion courante	102 500	3,69%
Atténuation de charges	4 000	0,14%
Excédent de fonctionnement reporté	13 504	0,49%
TOTAL	2 778 877	100,00%



Dépenses d'investissement 2013

Déficit d'investissement reporté	54 556	3,20%
Dépenses d'équipement	1 328 430	78,01%
Remboursement du capital des emprunts	168 018	9,87%
Opération patrimoniale	152 000	8,93%
TOTAL	1 703 004	100,00%



exemples de dépenses d'investissement réalisées en 2013:

voirie :	95 375
couverture d'un pavillon Buchou :	17 450
restauration cd registres d'état civil :	4 000
restaurant scolaire :	1 112 300
matériels divers :	23 000
bâtiments communaux :	8 000
écoles :	9 921
cimetière :	11 000
éclairage public :	29 000
passerelle Pont de la Planchette	16 000

Fiscalité

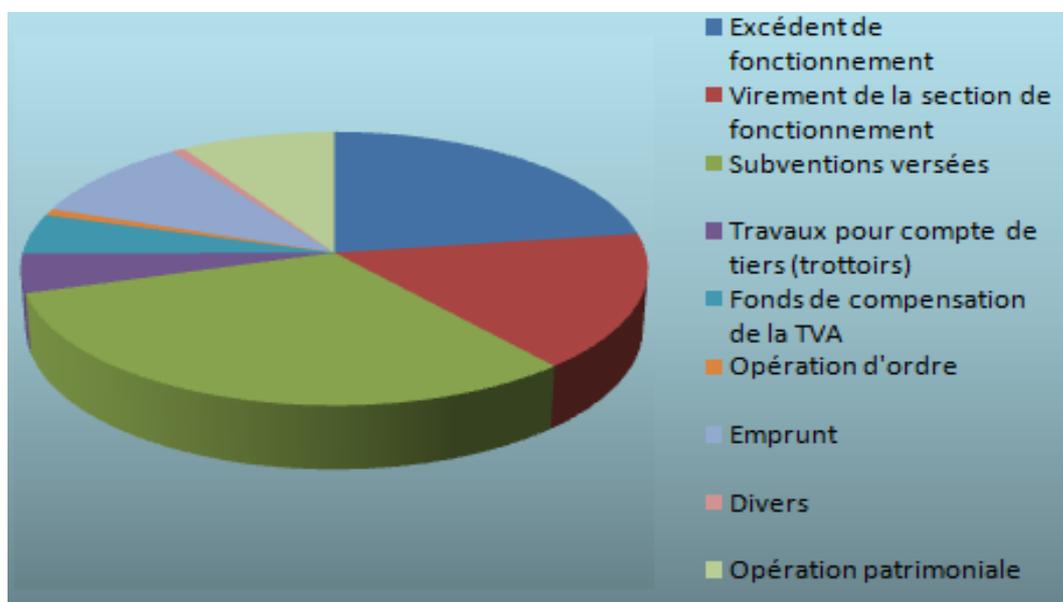
Le Conseil Municipal vote les taux des Taxes d'Habitation (TH), du Foncier Bâti (TFB) et du Foncier Non Bâti (TFNB). Ces taux ont augmenté de moins de 1% en 25 ans !

	TH	TFB	TFNB
1989	13,90%	23,10%	89,62%
2013	14,01%	23,30%	90,37%

L'augmentation des bases d'imposition (en moyenne 2% par an), votée par le **Parlement** à l'occasion du vote de la loi de finances, entraîne mécaniquement une augmentation des impôts.

Recettes d'investissement 2013

Excédent de fonctionnement	386 695	22,71%
Virement de la section de fonctionnement	275 453	16,17%
Subventions versées	534 881	31,41%
Travaux pour compte de tiers (trottoirs)	78 410	4,60%
Fonds de compensation de la TVA	81 000	4,76%
Opération d'ordre	13 448	0,79%
Emprunt	168 309	9,88%
Divers	12 808	0,75%
Opération patrimoniale	152 000	8,93%
TOTAL	1 703 004	100,00%





Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

ECOLE DE MUSIQUE

Le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse vient de se restructurer. Il regroupe désormais les communes de Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Châteauneuf-la-Forêt, Feytiat, Rilhac-Rancon, St-Just-le-Martel et la Communauté de communes des Portes de Vassivière. La Communauté de communes de Briance-Combade doit représenter prochainement le canton de Châteauneuf.

Il propose un enseignement musical et chorégraphique de qualité au plus près des populations dans une partie du département de la Haute-Vienne. Il participe activement à la vie culturelle des communes adhérentes.

Les collectivités adhérentes financent un grand nombre d'actions d'éveil à la musique et à la danse dans le cadre du scolaire et du périscolaire.

Au cœur du projet pédagogique, sont privilégiées les pratiques collectives (chorales, orchestre, musique de chambre).

De nombreuses esthétiques musicales et chorégraphiques sont abordées (classique, jazz, variétés, musiques du monde ...)

La formation musicale est pratiquée de façon appliquée dans le cadre des pratiques collectives.

Il existe deux cursus:

Cursus diplômant: composé de deux cycles de 4 ans, plus ou moins 1an.

Cursus libre : il sera possible pour l'élève de ne prendre que son cours d'instrument.

En complément de formation stages à thématiques diverses et Master Class avec des personnalités du milieu artistique professionnel.

Les tarifs 2013/2014 :

Pratiques collectives (danse,

orchestres, chorales) 50€ (par an).

Pratique instrumentale (cours d'instrument plus pratiques collectives) 300€ (par an facturés en trois fois). Tarifs identiques pour les cursus libres.

Par enfant de la même famille les tarifs sont dégressifs 2ème enfant 75% 3ème enfant 50%. La durée des cours collectifs est d'une heure hebdomadaire.

La durée des cours instrumentaux est de 30 minutes hebdomadaires.

Année(s) de découverte (moins de 7 ans) 20 minutes hebdomadaires.

Les tarifs adultes sont majorés de 15% (plus de 18 ans sans carte d'étudiant).

Deuxième instrument 250€ (par an facturé en 3 fois).

La participation financière annuelle de la Communauté de Communes s'élève 41 000€ pour une quarantaine d'élèves.

et vise à maintenir une offre de soins ambulatoires suffisante et de qualité et à assurer une continuité des soins. Une MSP n'est pas la juxtaposition de cabinets individuels. Elle héberge «un noyau dur» constitué de professionnels de santé de premier recours (minimum deux médecins généralistes et une infirmière) et peut être un lieu d'accueil pour des consultations spécialisées. Elle peut également accueillir des acteurs de la prévention, du social et des stagiaires en formation. Elle est accessible aux heures d'ouvertures des cabinets et participe à la permanence des soins du territoire. Une maison de santé est de nos jours une structure nécessaire en milieu rural pour inciter de nouveaux professionnels de santé, en particulier des médecins, à venir s'y installer.

Le Pôle de Santé des Portes de Vassivière

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière, après une étude approfondie, a présenté un dossier pour la création d'une MSP. Ce projet a reçu un avis très favorable de la Commission de validation composée de la Région et de l'Agence Régionale de Santé. Il s'appuie d'une part sur un projet de santé élaboré par les professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinés), d'autre part sur un équipement médical repensé et amélioré. L'organisation générale repose sur une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Eymoutiers et une antenne à Peyrat-le-Château.

Des cabinets d'infirmières et de kinés seront intégrés dans la coordination des soins de la MSP. D'autres professionnels (podologue, psychologue, diététicien, pharmaciens ...) sont intégrés au projet de soins. Les professionnels de santé de notre territoire travailleront en réseau et noueront des liens avec d'autres structures.

Le projet s'articule autour des axes suivants :

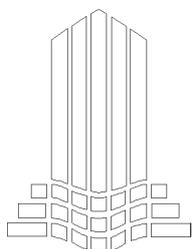
LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Pourquoi une MSP ?

La fragilisation de la démographie médicale de proximité est devenue une réalité dans tous les départements ruraux français. Soucieuse de maintenir et de conforter l'offre de soins sur la commune, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est engagée dans une action volontariste en partenariat avec les professionnels de santé pour implanter une maison de santé pluridisciplinaire.

Qu'est-ce qu'une MSP ?

Une maison de santé est avant tout un lieu physique de regroupement, dans les zones fragiles et déficitaires en offre de soins, pour les professionnels de santé issus de disciplines différentes (médicales, paramédicales voire sociales). Elle offre des soins courants à la population



- Améliorer la coordination des soins
- Améliorer le suivi des parcours de soins et mettre en oeuvre des actions de dépistage et de prévention
- Aider les « aidants » des patients atteints de la maladie de Parkinson, de démence et de la maladie d'Alzheimer
- Faciliter le recours aux spécialistes
- Contribuer à l'amélioration locale de l'accès aux soins d'urgences
- Proposer une offre de soins gynécologique
- Créer une offre de kinésithérapie infantile
- Participer à l'offre de soins sur Peyrat-le-Château
- Formation et accueil des stagiaires
- Communication inter professionnelle

Le rôle de la Communauté de Communes

L'Etat et la Région n'accordant des aides qu'aux seules collectivités locales, la Communauté de Communes doit porter le projet immobilier. La Communauté de Communes aménage ou crée les locaux qui sont ensuite loués aux professionnels de santé regroupés sous une forme juridique qu'il leur appartient de déterminer. Elle vient de procéder à l'acquisition de l'actuelle maison médicale d'Eymoutiers et va lancer les opérations de rénovation/restructuration.

Dans une seconde phase, une antenne sera aménagée à Peyrat-le-Château dans des locaux mis à disposition par la Commune.

CABINET DENTAIRE

Comme pour les médecins, le milieu rural connaît une pénurie de plus en plus avérée de dentistes. Dans notre canton, même si actuellement 3 dentistes y exercent encore leur activité, la situation évolue dans ce sens. Aussi, lorsqu'un dentiste, installé dans le Nord, a souhaité déplacer son cabinet à Eymoutiers, la Communauté de Communes a accueilli favorablement cette initiative en

lui proposant la location de locaux disponibles à côté de la Pépinière d'Entreprises. Ce cabinet devrait ouvrir dans le courant de l'été 2014.



PAYS MONTS ET BARRAGES AMELIORATION DE L'HABITAT

L'habitat sur le territoire Monts et Barrages est dominé par une forte proportion de maisons individuelles et de bâti ancien. Des opérations successives d'aide à la réhabilitation des logements et de mise en valeur des façades et couvertures ont été conduites permettant aux propriétaires occupants et aux locataires de vivre dans de meilleures conditions mais aussi, à de nouveaux ménages de s'installer sur le territoire. Depuis 2006, près de 600 logements ont été aidés, représentant plus de 11 millions de travaux et 2,5 millions d'aides publiques. Pour 2012 et 2013, un nouveau dispositif d'aides financières est mis en place afin de poursuivre l'amélioration globale de l'habitat et du patrimoine du territoire:

Les aides s'adressent aux propriétaires occupants leur résidence principale, aux propriétaires qui louent des logements à titre de résidence principale ou encore à tous les propriétaires qui souhaitent mettre en valeur l'enveloppe extérieure de leur patrimoine. Les aides sont toujours attribuées sous certaines conditions.

Les travaux d'amélioration de l'habitat éligibles aux aides sont de plusieurs natures et traitent de :

- La performance énergétique : travaux d'isolation, installation de chauffage...
- L'adaptation des logements aux besoins des personnes

âgées et/ou handicapées pour un maintien à domicile : douche accessible, création d'une chambre en rez-de-chaussée....

- l'amélioration de la salubrité et la sécurité et ainsi la qualité de vie dans le logement : ventilation (traitement de l'humidité), électricité, sanitaires...

- L'amélioration de l'habitat vacant le plus souvent très dégradé et sans aucun confort
- La mise en valeur extérieure du bâti ancien et respectant l'identité locale, les matériaux traditionnels : façades, toitures...

- La mise aux normes des installations d'assainissement non collectif.

L'ensemble des aides dépendent de nombreux critères (conditions de ressources, localisation, nature des travaux, gain énergétique...) et des démarches spécifiques sont à effectuer avant la mise en œuvre des travaux.

Ces aides financières sont apportées par l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Haute-Vienne, les Communautés de communes de Briance-Combade, Noblat, Portes de Vassivière et la commune de Moissannes.

Le Syndicat mixte Monts et Barrages a chargé la Société d'Équipement du Limousin (SELI) d'animer ce dispositif et prend en charge cette prestation destinée aux propriétaires et habitants du Pays.

Son rôle est d'informer les porteurs de projet sur le dispositif, de les conseiller dans leur prise de décisions, dans les démarches à suivre en fonction du projet et de les accompagner dans la mobilisation des subventions.

Contacts
SELI 31 avenue Baudin
 87000 LIMOGES
 tél : 05 55 10 43 22
 ou **Syndicat Mixte Monts et Barrages** 87460 Bujaleuf
 tél 05 55 69 57 60



Le RIS c'est :

Une équipe

Cinq salariés permanents et un Conseil d'Administration.

Le chantier d'insertion

Le chantier d'insertion accueille 12 salariés, tous habitants des communes du pays Monts et Barrages, rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle. Les salariés sont accompagnés dans leur recherche d'emploi et travaillent deux journées dans le domaine de l'environnement. Des conventions sont signées entre le RIS et des communes ou des Communautés de Communes du Pays de Monts et Barrages, autres établissements publics pour des jours de travaux annuels. Ainsi, pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, les salariés du chantier et leur encadrant technique ont pour mission d'entretenir et de baliser les chemins de randonnée reconnus d'intérêt communautaire.

La plateforme

Une plateforme de service qui peut vous être utile si vous avez des besoins en jardinage, ménage, repassage... que ce soit à votre domicile, dans les entreprises, commerces...

Si vous êtes demandeurs d'emploi ou salariés à temps partiel souhaitant compléter votre temps de travail, vous pouvez vous inscrire afin de bénéficier des mises en relation sur le territoire.

Des permanences sont assurées les jeudi après midi alternativement à Eymoutiers et Châteauneuf La Forêt

Relais Infos Services
 Le Château- BUJALEUF
 Tél 05.55.56.38.23
 association.ris@laposte.net

ACTIVITES ASSOCIATIONS

RESTOS DU CŒUR

La 27^{ème} campagne des restos du cœur a débuté le 30 novembre 2013 et se déroulera jusqu'au vendredi 22 mars 2014. Accueil et distribution tous les vendredis de 9 heures à 11 heures annexe de la Mairie accès parking des Porots ou rue des Ursulines.

Pour tout renseignement concernant la saison 2013-2014, contacter le responsable René JABET au 06 71 11 64 08.

BADMINTON CLUB

Le Club de Badminton d'Eymoutiers compte 70 licenciés dont 28 enfants.

Depuis maintenant 4 ans, «la section jeunes» qui permet d'accueillir des enfants de 8 à 15 ans a été remise en place et grâce aux entraînements proposés, le club a été labellisé «Ecole de Badminton». 4 enfants ont été retenus en sélections départementales. Nos jeunes licenciés participent également aux tournois Inter Clubs. Chez les adultes, deux équipes participent aux tournois Inter Clubs, une équipe en D1 et une en D3. Le BCE est constitué de licenciés de tous âges, de niveaux différents et les entraînements se déroulent toujours sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Badminton Club Eymoutiers
6, rue Jean-Paul Sartre
87120 EYMOUTIERS

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit d'Eymoutiers, animé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), vous permet de recevoir sur place, une information juridique gratuite pour tous les problèmes que vous rencontrez ou les questions que vous vous posez dans votre vie familiale, quotidienne ou professionnelle.

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 13h30 à 16h30, une juriste vous écoute en toute confidentialité, vous explique vos droits, les démarches à

entreprendre, les procédures éventuelles à mettre en œuvre, dans des domaines aussi différents que le droit de la famille (rupture du couple, pension alimentaire...), le droit du travail (licenciement, démission...), le droit de la consommation...

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au CIDFF – 05 55 33 86 00

ASSOCIATION « LE MONDE ALLANT VERS... »

Nos activités continuent...

Un incendie d'origine accidentelle s'est déclaré le 1^{er} décembre 2012, dans nos locaux aux Maisons Vertes. Le feu a détruit la totalité de nos ateliers, lieux de stockage des objets collectés, ainsi que le lieu de vente.

Malgré cela nos activités continuent.

Pour la collecte des encombrants, inscrivez-vous auprès de la mairie d'Eymoutiers.

Pour des débarras plus conséquents, vous pouvez nous contacter directement.

La boutique de réemploi au centre d'Eymoutiers reste ouverte les mercredis et vendredis après-midi (15h - 18h30) et les jeudis et samedis matin (9h30 - 12h30).

Nos ateliers de remplacement, situé aux Ribières de Bussy, (avant la déchèterie sur la gauche) sont ouverts les mercredis après-midi de 15h à 18h et les samedis matins de 10h à 12h.

Des composteurs collectifs sont mis à votre disposition au centre ville d'Eymoutiers depuis 2012. Une trentaine de foyers compostent déjà leurs déchets organiques. Ce geste simple permet de réduire la quantité d'ordures ménagères incinérées à Limoges. Le compost ainsi produit est valorisé au jardin collectif situé en bord de Vienne.

Si vous souhaitez participer au compostage collectif ou venir jardiner (de manière individuelle ou collective), vous pouvez contacter l'association pour connaître les modalités

de participation.

Association « Le monde allant vers... » 2, Av. Foch
87120 Eymoutiers

Tel : 05.55.69.65.28 E-mail:
contact@lemondeallantvers.org
www.lemondeallantvers.org

PAR MONTS ET PAR VAUX marcher, une philosophie ?

Est-ce là une des raisons



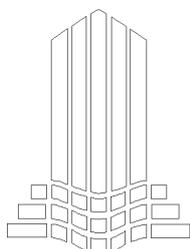
poussant les adhérents du Club d'Eymoutiers (une cinquantaine) à se retrouver chaque jeudi, chaque dimanche sur la Place Stalingrad ?

Marcher leur est devenu nécessaire, ils ne pourraient concevoir d'abandonner les chaussures et le sac à dos et de renoncer à une confrontation avec le chemin, le vent ou la pluie qui les confortent dans leur propre existence et dans leur bonne santé !!

Ils savent aussi que marcher, c'est partager des moments d'amitié, pas à pas et parfois durement, en découvrant ensemble, lors de week-ends ou de séjours, de nouveaux territoires que seule la randonnée, loin de toute doctrine et de toute urgence, laisse le temps et la liberté de connaître ...

Parce que c'est un plaisir et un bienfait à partager avec tous, ils vous invitent à les rejoindre le dernier dimanche d'avril pour leur troisième Fête de la Randonnée sur les sentiers limousins, autour d'Eymoutiers. Et si les jambes vous démangent vraiment, n'attendez pas : le jeudi, le dimanche ils seront heureux de vous accueillir et de vous persuader, peut-être, que le bien-vivre ensemble peut s'apprendre aussi en battant les chemins !

Pour tout renseignement : <http://www.rando-pmv.com>



EYMOUTIERS, CULTURE ET MÉCÉNAT.

Autour du projet de Christian Lapie pour Eymoutiers: très importante mobilisation associative et financière.

Beaucoup d'eau a coulé en quelques mois autour du projet d'acquisition par la commune d'Eymoutiers d'une œuvre originale et puissante du sculpteur rémois Christian Lapie.

La proposition imaginée par Christian Lapie pour Eymoutiers de 12 figures dans le parc du Pré Lanaud, groupe à qui feraient face de l'autre côté de la Vienne 3 figures situées sous l'Hôtel de Ville, a suscité un véritable intérêt que traduit l'écho des initiatives prises depuis durant plusieurs mois par l'association Eymoutiers Culture et Mécénat en partenariat avec la mairie. Créée en mai 2011, l'association compte 23 membres. Elle a collecté près de 40 000 € de dons (particuliers et entreprises en dons et prestations en nature pour la mise en place et l'installation de l'œuvre). Ces dons ont fait l'objet d'une déduction fiscale dans le cadre d'un mécénat culturel.

Enfin le Département et la Région, très sensibles à l'intérêt du projet pour le territoire et à la forte implication des entreprises locales et de la population à travers le mécénat ont apporté une aide de 12 500 € chacun.

Ont été impliqués une dizaine d'entreprises et 75 donateurs privés aux montants les plus divers. Qu'ils soient tous, ainsi que la mairie d'Eymoutiers, le Conseil Régional et le Conseil Général remerciés de leur attention à ce projet, qui est une contribution décisive à la valorisation du patrimoine communal et qui prend sa place dans l'une des plus importantes opérations de mécénat culture réalisées en région.

Le 11 mai 2013, a eu lieu l'inauguration de l'ensemble de 15 sculptures monumentales en présence de l'artiste et de personnalités et de très

nombreux Pelauds.

Eymoutiers vraiment c'est non seulement «une sacrée nature» mais aussi et de plus en plus «une sacrée culture».



CERCLE HISTORIQUE PELAUD

Le Cercle Historique Pelaud a eu la douleur de perdre un de ses fidèles membres, Michel Moratille, décédé au mois de juillet. Momo s'était fortement impliqué dans notre association en réalisant avec son ami Bernard Martin la maquette d'Eymoutiers au XVIIe siècle. Ce chef d'œuvre est désormais exposé dans le hall de la mairie où il est visible aux heures d'ouverture. Le Cercle Historique Pelaud s'associe à la peine de sa famille et adresse à sa femme Annie et à ses enfants ses plus sincères condoléances. Momo restera toujours dans la vie du Cercle grâce au logo qu'il avait dessiné.

Au cours de l'année 2012, le Cercle Historique Pelaud a poursuivi ses activités avec notamment une exposition intitulée « Eymoutiers au temps du cadastre napoléonien » et la présentation de la maquette de la ville au 17e siècle, le tout dans la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers. Elle a



attiré un grand nombre de visiteurs particulièrement intéressés, le livre d'or en témoigne.

A cette occasion, le président a souligné la collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire et avec l'école d'Eymoutiers. La participation des enfants

entourés de M. Carcy puis de Muguette Bachellerie et de Jessica Barrère s'est montrée très efficace et d'une grande qualité artistique. Il a aussi remercié la Mairie pour le prêt de la salle et pour l'aide technique.

Au cours de l'année 2013, le Cercle a numérisé et commencé à dépouiller les registres paroissiaux, contenant l'enregistrement des naissances, baptêmes, sépultures et couvrant la période de 1624 à la Révolution. Ces documents sont mis en ligne sur le site de la Mairie et peuvent être consultés par tout un chacun, sans avoir à manipuler les vénérables registres.

Enfin, un week-end «généalogie» a été organisé en juin 2013, toujours à la Mairie avec la participation du CGHHML (Cercle généalogique historique et héraldique de la Marche et du Limousin). Au programme, il y a eu une mini-exposition, des relevés et les personnes intéressées ont pu venir chercher des conseils auprès des spécialistes du CGHHML pour réaliser leurs arbres. Deux conférences ont eu lieu l'après-midi.

Le Pays d'Art et d'Histoire et le CGHHML préparent, chacun de leur côté, une manifestation pour commémorer en 2014 le centenaire du début de la Grande Guerre de 1914-1918. Le Cercle Historique Pelaud est à la recherche de tout document écrit ou photographique concernant cette période sur Eymoutiers et sollicite votre participation en nous prêtant ceux que vous possédez. Ils seront immédiatement scannés et vous seront restitués rapidement.

De même nous vous rappelons que nous sommes preneurs de tout document concernant l'histoire et la vie pelaud d'une manière générale.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues dans l'Association et les réunions ont lieu le

deuxième mercredi de chaque mois à 18 h à la Mairie. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Jean-Louis Nony 05 55 77 97 05, photos et documents : Jean Riboulet 05 55 69 21 27.

Le CHP prépare une brochure et une expo sur les photos de classes prévue au mois de juin 2014.

ESPACE PAUL REBEYROLLE

C'est en hommage à l'artiste et à son épouse décédée en 2012 que le centre d'art d'Eymoutiers a souhaité proposer cette année une exposition temporaire entièrement consacrée à Paul Rebeyrolle. Sa peinture est immense, expressionniste, matiériste, naturaliste, souvent empreinte de violence, mais toujours généreuse. Elle ne laisse jamais indifférent.

Face à la douleur du monde, Paul Rebeyrolle peint des toiles de colère. Mais parce qu'il s'attache avant tout au plaisir de la peinture, ses paysages, ses natures mortes, ses animaux témoignent inexorablement de sa jubilation d'être vivant.

C'est dans cet esprit que l'exposition REBEYROLLE, LE POUVOIR DE LA PEINTURE a présenté la série sur Madagascar jamais montrée à Eymoutiers.

Rebeyrolle remet à l'honneur un des grands thèmes de la peinture d'hier et d'aujourd'hui : la nature morte. De ses natures mortes si violemment vivantes dans la puissance de la couleur et l'exubérance des formats. En 2000, lors d'un séjour à l'Ile Maurice, Paul Rebeyrolle fait escale à Madagascar. Il en résulte une série de tableaux aux couleurs vives et aux tonalités éclatantes, des grands formats très imprégnés de l'atmosphère des marchés d'Ambottibao ou de Tana.

Sous le commissariat de Jean-Louis Prat et grâce à la précieuse collaboration des collectionneurs, des galeristes et de la famille de l'artiste, l'Espace a réuni cette série pour

la première fois, aux côtés du Cyclope, des Grands Paysages et des principales oeuvres du fonds permanent.

A cette occasion, l'Espace Rebeyrolle a édité un nouveau catalogue monographique support de médiation et de diffusion de l'œuvre et qui servira évidemment à promouvoir le musée d'Eymoutiers.

Avec ses grandes expositions temporaires consacrées aux plus grands artistes et ses rencontres pluridisciplinaires, notre structure s'ouvre de plus en plus à un large public, notamment avec une programmation 2013 riche en spectacles de qualité : en juillet, la Cie de danse Pedro Pauwels proposait une chorégraphie originale « Quelque chose de corps », en Août, Tony Hymas en concert dans le cadre du Festival de jazz Kind of Belou (Treignac 2013) et une soirée conte érotique avec « L'Amourier » en partenariat avec le festival de Vassivière Paroles de Conteurs.

En tant que membre de Cinq/25 Réseau Art Contemporain Limousin, l'Espace Rebeyrolle s'est volontiers associé à l'exposition LIMOUSIN : L'EXCEPTION CULTURELLE au CAC de Meymac - Abbaye Saint André, en prêtant deux oeuvres issues de la collection. Et pour célébrer les 20 ans du CRAFT (Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre) nous avons exposé, à notre tour, 2 oeuvres en porcelaine de NATHALIE du PASQUIER et DELO LINDO. Ainsi l'Espace Paul Rebeyrolle

se positionne clairement pour le développement de l'image et de la dynamique de la région Limousin et celle de notre cité culturelle Pelaupe.

De plus, c'est tout au long de l'année que le service pédagogique multiplie ses actions auprès des groupes (scolaires, CLSH, association...) mais aussi pour les particuliers avec l'Art en Famille, un dimanche par mois de 14h à 16h, Matière & Création pendant les petites vacances scolaires et Les Arts au Soleil tous les jeudis en juillet et Août.

Les manifestations nationales à ne pas manquer telles que la Nuit des Musées au mois de mai, ainsi que les Journées du Patrimoine en septembre offrent des visites commentées gratuites, mais rappelons encore que l'entrée au musée reste totalement gratuite pour les habitants d'Eymoutiers, toute l'année!...

Renseignements :
ESPACE PAUL REBEYROLLE,
Route de Nedde
tel. 05 55 69 58 88
espace.rebeyrolle@wanadoo.fr
www.espace-rebeyrolle.com
...et suivez-nous aussi sur Facebook!

ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

Président : GUILLIN René
Vice-présidente : KAMNITZER Esther
Secrétaire : MONCE Stéphane
Trésorière : AUDOUSSET J.Christophe
- 35 licenciés (22 seniors et 13 jeunes
- 6 tables de compétition
- entraîneur : MONCE Stéphane
- 3 équipes engagées au championnat départemental :
1 en division 4 , 1 en division 3 et 1 en division 1.
Résultats 2013
- 1^{er} du championnat de division 1 accession en élite
Horaires des entraînements :

- Vendredi à partir de 18h
- dimanche de 10h à 12h
Informations : 06 75 74 08 54 ou
05 55 69 10 39

GYMNASTIQUE PELOUDE

Depuis plusieurs décennies la gymnastique volontaire pelaupe, dépendante de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), est présente sur notre commune. 34 adhérents et adhérentes viennent pratiquer dans la bonne humeur dirigés par notre animatrice diplômée Joëlle CARRER.

Deux cours sont proposés à la halle des Sports : lundi de 20h15 à 21h15 et jeudi de 17h à 18h "gym douce".

Chaque séance est composée de plusieurs parties qui s'enchaînent naturellement : habileté motrice, amélioration de la souplesse, adaptation cardio-respiratoire à l'effort, amélioration du renforcement musculaire, équilibre et communication motrice. Venez nous rejoindre, une bonne paire de chaussures de sport et une tenue où l'on se sent à l'aise sont les seules obligations...avec un peu de motivation bien sûr !

Alors à bientôt.
Renseignements : 05 55 69 61 88

A.S.EYMOUTIERS

Avec 180 licenciés, l'ASE poursuit son chemin en misant notamment, depuis des années, sur la formation. L'école de foot verra d'ailleurs son label FFF reconduit pour 3 nouvelles saisons.

Depuis septembre, les équipes U15, U17 et U19 fonctionnent en entente avec l'AS Châteauneuf-Neuvic, et, après une mise en place pas toujours évidente, les résultats, notamment en U15, commencent à arriver. Les U13, auteurs d'un énorme début de

saison, accèdent au niveau supérieur, où ils espèrent bien figurer. Les catégories U7 à U11 font leurs premières armes, en participant régulièrement à des plateaux. Chez les seniors, l'équipe fanion a accédé à la première division, mais l'apprentissage est compliqué. Les équipes 2 et 3 occupent à cette heure, des places honorables dans leurs championnats respectifs. L'équipe féminine accède au niveau supérieur, pour la deuxième partie de saison. Ecole de Foot Féminin : Mise en place en avril 2011, l'EFF a obtenu dès sa première saison le label Bronze de la Fédération Française de Football. En février, pour sa deuxième année, l'EFF se verra remettre directement le très convoité label Or par le président de la Ligue du Centre-Ouest H.Monteil.

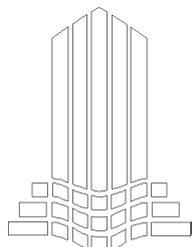
Une belle récompense pour les dirigeants-éducateurs Gaëtan Lecomte et Isabelle Piqueret, pionniers du foot féminin à l'ASE, qui réunissent un vingtaine de jeunes filles chaque vendredi à 18h15 à l'entraînement (Sauf vacances scolaires). Contact : G.Lecomte 06.22.89.80.48.

Horaires des entraînements :
Ecole de Foot : Tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires.

14h00-16h00 : U7-U13 16h00-17h30 : U15

U17-U19 : le vendredi à Châteauneuf à 19h30. (Dirigeant : Philippe Carrer)
Seniors: Tous les mercredis à 19h15 sous la direction d'Emmanuel Forveille, Brevet d'Etat, au Stade Municipal.
Féminines: tous les vendredis à 19h00 au Stade Municipal (Dirigeant : Stéphane Lenoble)

Bureau :
Président : J-Paul Plazanet.
Secrétaire : Olivier Piqueret.
Trésorier : M-Claude Carrer.



L'ASSOCIATION FITNESS

existe depuis 8 ans. Si vous souhaitez nous rejoindre, les séances ont lieu tous les mardis de 20h00 à 21h30 à la salle des fêtes d'Eymoutiers. Nous pratiquons du Step, renforcement musculaire (abdominaux, fessiers...) Les cours sont enseignés par une personne dynamique ayant un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Renseignements: Piquere Isabelle:06.88.08.56.25 / 05.55.69.59.72

ASSOCIATION «EVASIONS».

Où pouvez-vous trouver de nombreuses activités en un même lieu ?

Où pouvez-vous trouver à vous initier, pratiquer de multiples loisirs ?

Où pouvez-vous venir sans engagement, rencontrer, échanger auprès des adhérents(es) et essayer à votre tour ?

Une seule réponse : l'association «EVASIONS» Accueil-Loisirs-Partage. Située boulevard Jules Guesde à Eymoutiers au vieux Collège – Niveau 0 du bâtiment de la Mairie. «EVASIONS» nommée ainsi depuis 4 ans (ex foyer club) est une association ouverte à tout public. Une cotisation annuelle de 20 € est demandée pour participer à tout ce que vous voulez:

Ateliers hebdomadaires :
- le mardi à 14h Patchwork et Art textile (journée une fois par mois à partir de 10h)
- le jeudi à 14h30 jeu d'échecs
- le vendredi à 14h : arts graphiques, émaux et tricot.
Tous les jours à partir de 14h (du lundi au vendredi) jeux de société.

Une fois par mois : atelier cuisine à 9h le jeudi, préparation, échange et repas en commun.

Atelier lecture-partage également le jeudi à 14h30 (2^{ème} du mois). Echange sur les lectures, tout simplement. Un bulletin est édité tous les deux mois, pour plus de repères et suivi de l'actualité associative. Pour vous informer, on vous attend sur place. Pour contacter les responsables :

- Lucette MONTEIL 05 55 69 14 27

- M.Claire LECOMTE 06 08 90 48 42

- Arlette COLY 05 55 69 12 37

- Nicole TERRIEN 06 12 23 69 24

LA CLÉ DES CHAMPS

En 2013-2014, l'association La Clé des Champs compte, avec bonheur, plus de 50 familles adhérentes.

Comme vous le savez l'accueil de loisirs du Buchou fonctionne sur la base d'un partenariat entre la municipalité d'Eymoutiers, la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) et l'association La Clé des Champs. À l'écoute des parents, l'association La Clé des Champs est le représentant des usagers de l'accueil de loisirs du Buchou. Les membres de l'association peuvent ainsi être force de proposition et être consultés par les deux cogestionnaires de l'accueil de loisirs.

Depuis quelques années l'association dispose de moyens pour proposer des «plus» comme une sortie, un spectacle, du nouveau matériel. En avril 2013, c'est un spectacle de jeune public intitulé "Les parlottes" qui a été offert aux familles adhérentes.

Tous les renseignements pratiques sur l'Accueil de Loisirs ainsi que le programme mensuel d'activités sont sur le site internet de la mairie d'Eymoutiers, page «vie locale» rubrique «juniors.» Pour tous renseignements concernant l'association et toutes suggestions : 05-55-69-30-44

ASSOCIATION JOUEURS DE FÊTE

Joueurs de Fêtes est une association créée fin 2012 afin de perpétuer la dynamique mise en place lors de la création de la fête médiévale, tenue à Eymoutiers en été 2012. Elle a pour objectif de créer, d'organiser et d'accompagner des événements festifs et culturels dans la ville. Elle est un véritable laboratoire, animé par des personnes de tous âges et de tous horizons mues

par le désir de faire vivre leur bourg en regroupant la population, les associations, les institutions autour d'événements, avant tout culturels. Chaque année, une ou plusieurs manifestations sont déclinées autour d'un thème, choisi pour sa richesse culturelle et son potentiel festif, ludique et pédagogique.

Objet de l'association : proposition, accompagnement et organisation d'événements essentiellement culturels.

Adresse postale : Association Joueurs de Fête 2 rue Monte à Château 87120 Eymoutiers

CLUB EYMOUTIERS-MINÉRAUX

Le C.E.M. a fêté ses 30 ans d'existence en 2013 ainsi que les 20 ans du Musée minéralogique. Vous pouvez y découvrir de nouveaux échantillons qui ont été acquis ces dernières années et qui n'ont rien à envier à ceux présentés dans nos musées nationaux ! La collection du Club avec plus de 1000 échantillons fait incontestablement partie d'un patrimoine international qui recense actuellement les nombreuses espèces minérales que notre terre a façonnées !

La 30^e bourse aux minéraux, fossiles et pierres taillées a eu lieu à la Halle des sports les 2, 3 et 4 août 2013. Plus de 20 exposants étaient encore présents avec un choix d'échantillons des plus variés et à la portée de toutes les bourses !

Le C.E.M. tient à remercier toutes les personnes, les entreprises, les collectivités qui l'ont aidé pendant toutes ces années à assurer la continuité de leur action patrimoniale, à la découverte de cette nature merveilleuse et en perpétuelle évolution que produit notre planète !

Puisse ce processus se reproduire encore pour des milliers d'années !

CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14-18

À l'occasion du Centenaire de la Guerre de 14-18, le Pays d'art et d'histoire de Monts et

Barrages recherche sources et documents

À cette occasion, le Pays d'art et d'histoire récolte tout document, information, photographie, illustration, lettre, objet... ayant trait à la vie des soldats de Monts et Barrages et à celle de ses habitants restés à l'arrière (cantons de Château neuf-la-Forêt, Eymoutiers, Saint-Léonard de Noblat, et communes de Saint-Paul et Saint-Bonnet-Briance). Si vous possédez des documents de ce type et que vous souhaitez les faire partager (seules des reproductions de documents seront

éventuellement utilisées dans le cadre d'animations encore à définir), contactez le :

Pays d'art et d'histoire- Le Château 87460 BUJALEUF tél : 05 55 69 57 60 ou pah.animation@monts-et-barrages-en-limousin.fr

LIONS CLUB

Le Lions club est une association internationale, reconnue par l'ONU pour son engagement au service des autres dans le monde entier. Cette association œuvre lors de toutes les grandes catastrophes climatiques dans le monde, mais aussi dans la recherche médicale et plus particulièrement pour la lutte contre la cécité. 30 millions de personnes ont pu retrouver la vue grâce à la participation de tous les lions clubs.

Dans notre région, nous œuvrons pour la jeunesse, le handicap, les personnes âgées, le téléthon, la banque alimentaire, les enfants atteints de cancer, l'aide internationale, etc... Nous collectons toutes les sortes de lunettes afin qu'elles soient réadaptées et distribuées en Afrique et en Asie. Grâce à nos actions nous avons participé à la reconstruction d'un hôpital au Cambodge et à l'aide humanitaire en Haïti.

Notre club a fêté ses 20 ans d'existence le 27 avril 2013, par une soirée festive.

Pour tout renseignement sur notre club, contacter J.J Kofyan 4 av du 19 mars 1962 87120 EYMOUTIERS. Tel 06 83 82 40 17.

FANFARE « L'AVENIR D'EYMOUTIERS »

La fanfare d'Eymoutiers a une origine ancienne, deux subventions de 300 francs lui ont été attribuées par le Conseil Municipal en 1877 et 1878. Elle tombera ensuite en sommeil et, en 1884, la Municipalité demandera aux détenteurs d'instruments de musique de les restituer à la Commune qui en était restée propriétaire. Cette requête semble avoir eu des effets peu efficaces, en effet la même demande est de nouveau formulée en 1886.

Une tentative infructueuse aura lieu en 1887 pour créer une nouvelle société musicale et ce malgré une subvention de 500 francs votée par le Conseil Municipal. Finalement la fanfare réapparaîtra en 1892 à la demande de la population d'Eymoutiers et à l'instigation de la municipalité Pradet. A cette époque, une somme de 800 francs est proposée pour acheter des instruments de musique.

Au Conseil Municipal du 13 novembre 1892, s'est engagée une vive discussion entre deux parties. Certains conseillers souhaitaient que la société nouvelle soit municipale. Pour eux, vu qu'elle bénéficie de fonds pour l'achat d'instruments, elle doit rester dans le giron communal et des membres du

Conseil doivent siéger dans son Bureau. Le Maire et d'autres conseillers pensent que la société doit rester libre et tenue en dehors de toute question politique. Une commission sera élue et l'idée d'une fanfare municipale l'emportera alors.

La commission se réunira dès le 14 novembre. De cette rencontre entre les Conseillers et les membres du bureau de la société, il sortira un compromis d'où ressortent les cinq points suivants :

- La fanfare d'Eymoutiers restera une société libre.

- Le Maire d'Eymoutiers en sera le Président de droit.

- Un vice-Président sera élu par les seuls membres exécutants et devra être membre du Conseil Municipal.

- Les autres membres du Bureau seront élus par les membres de la société et choisis parmi eux.

- Les instruments payés par la Commune resteront sa propriété.

Lors du Conseil Municipal suivant les débats seront encore très animés mais la proposition sera finalement acceptée. Le Maire expose ensuite que les cotisations des membres seront suffisantes pour payer le traitement du chef de musique. Il propose que 100 francs soient réservés comme indemnité pour un cours complémentaire de musique à faire à l'école communale de garçons, de consacrer 500 francs à l'achat d'instrument de musique et de prendre les 300 francs manquant sur la subvention au deuxième vicaire qui n'a pas été dépensée faute de titulaire. Là encore, une longue discussion s'est

engagée et, soumise au vote, cette proposition a été adoptée. Deux Conseillers, partisans d'une société musicale municipale, font part au Maire du fait qu'ils auraient été sujet d'insultes par des jeunes gens (faisant partie des musiciens) dans les couloirs de la Mairie, alors qu'ils se rendaient à la Commission de la fanfare. Ces faits se seraient reproduits dans la rue. Le Maire, rappelant qu'il fera respecter l'ordre public, a souhaité calmer les esprits et ne pas donner trop d'importance à ce qu'il a appelé des gamineries. Il a ajouté que « quelques coups de sifflets ne doivent pas émouvoir des hommes jouant un rôle public ». La fanfare prendra l'appellation « d'Avenir d'Eymoutiers ». Au début du siècle, sous la présidence de Joseph Leclert et sous la direction du chef Lascoux, inspecteur des impôts. Créée avec une vingtaine de participants, son effectif atteindra la cinquantaine avant la guerre de 14.

Vers 1910, les répétitions se tenaient une fois par semaine dans la Tour Orliange (la Vieille Tour) et seules deux ou trois marches étaient au répertoire, reprises avec les mêmes refrains lors des défilés et quand le public réclamait comme toujours : « une autre, une autre, ... »

Le signe de reconnaissance était la casquette bleu marine, pas de costumes et l'habillement était des plus variés.

Elle participait à toutes les fêtes d'Eymoutiers et donnait des concerts sur la place d'Armes et une aubade au 1^{er} janvier. Elle se déplaçait pour animer les manifestations des communes environnantes.

La fanfare d'Eymoutiers, presque exclusivement constituée de cuivres (saxo, piston, alto, basse, tambour, grosse caisse), exécutait une musique de qualité. D'ailleurs, un de ses membres, Georges Jacquet dit Friquet fera partie de la musique de la Garde Républicaine. Sur certaines photos de notre société de musique, on distingue Jean Dumont dit Baron, le père du chanteur Charles Dumont. Jean Dumont et Léon Serru

seront d'ailleurs, dans les années 80, les deux derniers survivants de la fanfare d'avant 14.

Elle a participé à la fameuse fête du Commerce et de l'Industrie du 18 août 1912 où elle a certainement interprété son morceau favori, « Poète et Paysan ».

Quelques sociétés culturelles et sportives ont commencé à se développer à Eymoutiers au début du XX^{ème} siècle. La Joyeuse rassemblait un groupe de gais lurons qui donnaient dans le théâtre et la variété de style chansonnier. L'Etoile Sportive d'Eymoutiers (E.S.E.) était une société de gymnastique fondée par M. Leclert. Les réunions et entraînements avaient lieu dans une maison du bas de la rue des Ursulines où une étoile peinte sur le mur a longtemps subsisté. Elle défilait le 14 juillet devant la fanfare et les groupes des pêcheurs à la ligne se rendant sur les Porots.

Pendant la guerre de 14, la fanfare s'est tue. Un nombre important de ses participants ne reviendra pas. Malgré cette dîme douloureusement prélevée, elle renaîtra après le conflit sous l'impulsion de Marcel Degabriel puis de Louis Labyre. Une de ses dernières prestations eut lieu le 14 juillet 1946 à l'occasion d'un défilé en ville et d'une fête omnisports au stade municipal.

En 1980, l'idée de refaire de la musique à Eymoutiers s'est faite jour, mais s'est vers une Ecole de Musique qui existe toujours que s'est orienté alors le Conseil Municipal. Ouverte en mai 1980 sous le statut associatif, elle se transformera ensuite en SIVOC (Syndicat Intercommunal à Vocation Culturelle), enfin elle intégrera les services de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

